

Municipalité de Saint-Eusèbe

Numéro 107

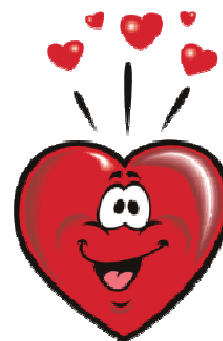
Février 2017

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2017



### MOT DU MAIRE

Bonjour, chers citoyens et chères citoyennes.



### Joyeuse St-Valentin

C'est un drôle d'hiver que nous avons! Tantôt très froid, tantôt trop chaud! Beaucoup de neige, j'espère que vous avez déneigé votre toiture, car avec ces fluctuations de température, la neige est très pesante et peut occasionner des bris importants. Espérant que la journée de la fête de la Saint-Valentin saura vous réchauffer.

L'an dernier, je vous informais que la municipalité a fait une demande d'aide financière pour la Politique familiale municipale et pour la démarche de la Municipalité Amie des Aînés. Nos demandes ont été acceptées et il nous reste un an pour préparer ces dossiers. Nous avons besoin de personnes pleines d'idées et connaissant bien les besoins des aînés et des familles pour faire partie des comités afin d'avancer rapidement dans ces dossiers. Vous avez envie de vous impliquer à l'élaboration de ces politiques? Donnez votre nom au bureau municipal, une première rencontre sera convoquée avant la fin de l'hiver. Vous ne voulez pas faire partie d'un comité, mais vous avez envie de donner vos idées, écrivez-nous à [info@sainteusebe.ca](mailto:info@sainteusebe.ca) ou appeler Sylvie au 418-899-2762.

Pour aider au travail des comités, un sondage vous sera envoyé par la poste dans les prochains mois. **Il sera très très important de le compléter et de le retourner rapidement à la municipalité**, car celui-ci aidera les comités à évaluer **vos besoins**, pour élaborer les deux politiques et déterminer les actions qui seront prioritaires dans notre paroisse pour les prochaines années.

#### Dans ce numéro :

<i>Affaires municipales</i>	2
<i>Affaires religieuses</i>	4
<i>Organismes</i>	6
<i>Régionales</i>	
<i>Terre promise</i>	8
<i>MRC</i>	9
<i>CISSS</i>	11
<i>Commission scolaire</i>	12
<i>Activités APEQ</i>	14
<i>Centre des femmes</i>	16
<i>Petites annonces</i>	18
<i>Bientôt</i>	19

N'OUBLIEZ PAS LE BINGO DES  
CHEVALIERS DE COLOMB  
LE SAMEDI 11 FÉVRIER

*Gaston Chouinard*  
Gaston Chouinard, maire



\*\*\*\*\***IMPORTANT**\*\*\*\*\*

Pour un meilleur service de déneigement et pour éviter des bris; vous devez obligatoirement enlever le bac à ordures ou de recyclage du bord de la route le soir même du ramassage.

Voici un extrait du règlement # 02-2000, Article 1.2 - Personne ne devra mettre de contenants pour être enlevés avant les 12 heures qui précèdent la collecte. Les contenants vides devront être retournés à leur place (soit à un endroit localisé dans les marges latérales ou arrière du bâtiment) dans les 12 heures qui suivent la collecte.

Article 10.1 - Quiconque contrevient à l'une quelconque des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende maximum de 200 \$ pour une première infraction.

Merci pour votre collaboration

**CONSTRUCTION, RÉNOVATION,  
OU AUTRES, LA DEMANDE DE  
PERMIS EST OBLIGATOIRE**

Les nouveaux règlements d'urbanisme ont été adoptés lors de la réunion régulière du 2 février 2015. Comme par le passé, un permis doit être délivré pour la construction, l'installation, l'assemblage, l'agrandissement, la reconstruction, la modification, la réparation, la rénovation intérieure ou extérieure, la transformation ou l'ajout d'un bâtiment principal ou d'un bâtiment accessoire et la construction ou modification d'une installation septique.

**Le tarif applicable pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation est seulement de 10 \$.**

Certains propriétaires font des travaux sans demander de permis, nous tenons à vous aviser que quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions des règlements, commet une infraction et est passible d'une amende pouvant aller de 200 \$ à 4 000 \$.

**SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ  
VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE**



Votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure, le dimanche 12 mars, pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour **vérifier votre avertisseur de fumée**, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

**Testez aussi sa capacité à détecter la fumée** en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

***Points importants à retenir :***

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.



- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans ou avant, s'il est endommagé ou défectueux. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. On vous recommande de vérifier régulièrement son bon fonctionnement et de changer la pile, au besoin.

## TAXES 2017

Le rôle de perception pour l'année 2017 sera déposé bientôt, les comptes de taxes doivent être envoyés avant le 28 février. Vous pouvez payer votre compte de taxes directement à la Caisse populaire ou par AccèsD.

Important de vérifier si vous avez le bon numéro de matricule, ce numéro indique quel compte créditer. Le numéro est différent pour chacune des propriétés. **Prendre note que les reçus seront envoyés sur demande seulement.**



Lundi, le 6 février dernier, le conseil municipal de Saint-Eusèbe a adopté une résolution pour déclarer la 3<sup>e</sup> semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;

La prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi.

Pour appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés.

## M'AS-TU VU ?

C'est le thème de la campagne de prévention annuelle de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

La municipalité rappelle aux parents et aux automobilistes d'être attentifs à la signalisation en zones scolaires ainsi qu'aux abords de la cour d'école. De plus, il apparaît primordial de respecter les règles du Code de la sécurité routière en tout temps, particulièrement en présence d'enfants.

### Rappel des parents

La municipalité suggère aux parents de rappeler à leur enfant les principales règles à respecter en présence d'un autobus scolaire :

- Se rendre à l'avance à l'arrêt d'autobus pour éviter de courir;
- Attendre l'autobus en file, sans bousculade;
- Attendre que l'autobus soit immobilisé avant de s'en approcher;
- S'éloigner de l'autobus une fois descendu;
- S'assurer que le conducteur vous a vu avant de traverser devant l'autobus;
- Ne jamais passer derrière l'autobus





**LE COMITÉ SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE** poursuit son cheminement lentement. Mercredi le 1er février, M. Robert Savoie, maire de St-Valérien-de-Rimouski, rencontrait des représentants du dit Comité, des représentants de la Fabrique et des membres du Conseil municipal afin de partager sur le vécu de sa paroisse et les procédures ayant conduit à la prise en charge de l'église paroissiale par la municipalité pour ensuite la transformer en centre communautaire et culturel.



L'entente intervenue prévoyait aucun déboursement de la part de la municipalité pour l'acquisition du bâtiment mais qu'elle s'engageait à réserver un droit d'utilisation permanent de certains espaces pour répondre aux besoins de la Fabrique. \*

La paroisse de St-Valérien est située non loin de Bic, plus à l'intérieur des terres que cette dernière. Au début des années 2000 cette municipalité a bien failli se retrouver parmi les municipalités dévitalisées. \* Par l'acquisition de l'église, la municipalité y a aménagé des espaces pour les différentes associations du milieu y compris les loisirs rentabilisant ainsi ce grand espace qu'est l'église et devenant ainsi le centre communautaire regroupant différentes activités au même endroit. Ce réaménagement semble avoir donné un regain de vie puisque quelques nouveaux commerces s'y installent, de nouvelles familles viennent y demeurer si bien que le nombre d'enfants à l'école primaire est au maximum des places disponibles de sorte que la municipalité songe à agrandir l'école. Sa population actuelle compte 909 personnes. Une corporation municipale gère maintenant ce centre communautaire.

M. Savoie est bon communicateur, optimiste et homme d'action dans son milieu.

⇒ Source: Reportage Radio-Canada Est du Québec (archives)

**LE DÎNER SPAGHETTI AU PROFIT DE LA FABRIQUE** fut une réussite. Merci aux personnes impliquées pour l'achat de la nourriture, la cuisson du spaghetti, la préparation de la sauce, la préparation de la salle et la remise en place des tables et chaises après le dîner. Cette implication et cette collaboration a permis d'amasser 1200.00\$ remis à la Fabrique pour l'entretien de l'église. Les membres de l'assemblée de Fabrique remercient les Chevaliers de Colomb pour leur implication qui est très appréciée.

**LE QUILLETHON ANNUEL AU PROFIT DE LA FABRIQUE** fut, une autre fois, une réussite. Merci aux deux responsables M. Rémi Bossé et Mme Claire-Diane Deschamps pour leur travail acharné et soutenu pour cette cause. Merci également aux personnes qui ont fait des dons ainsi qu'à celles qui ont joué. Une activité sociale et de soutien dans l'administration temporelle de la fabrique qui a rapporté la jolie somme de 2700.00\$.





De belles entrées d'argent mais pensons à l'entretien d'un pareil bâtiment: les thermopompes font économiser comparativement avant leur installation mais, malgré tout, l'électricité n'est pas gratuite pour autant. Par ailleurs le système à l'huile est toujours là pour palier les thermopompes s'il faisait un froid en bas de  $-25^{\circ}\text{C}$  et toujours actif pour le chauffage de la sacristie, la salle St-François et le portique d'entrée où la chaleur produite par les thermopompe se rend difficilement ou pas du tout.

**VISITE DE MGR DENIS GRONDIN ET DE SON ÉQUIPE PASTORALE** jeudi le 6 avril de 19 h à 21 h à l'église de Cabanon. Cette visite a pour but de rencontrer les personnes oeuvrant dans les différents comités des communautés paroissiales de notre région pastorale. L'objectif de cette rencontre est d'accompagner les leaders des communautés chrétiennes dans les défis qu'elles sont appelées à vivre afin de répondre à la question « *Quelle Église voulons-nous?* ». Notre région pastorale comprend les secteurs de Squatec, St-Hubert, Ville Dégelis et Élisabeth-Turgeon.

**VISAGE FÉMININ DE L'ÉGLISE** tel est le thème retenu par notre diocèse pour souligner l'apport des femmes dans l'histoire du diocèse de Rimouski. Cette activité s'inscrit dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation du diocèse où l'apport des femmes fut très important tout au long de ces années. Les domaines d'implication dans lesquels ont œuvré et oeuvrent toujours les femmes, sont nombreux. La formule d'un Panel avec des invités ayant fait leur marque en pastorale fut retenu. Sr Jeannette Beaulieu présentera Élisabeth Turgeon, la femme. Mme Wendy Paradis parlera de son travail comme première femme à occuper le poste de coordonnatrice de la Pastorale d'ensemble du diocèse. Mme Jacqueline Morin relatera le travail grandiose de la mise sur pied du *Partenariat homme/femme en Église*. Mme Odette Mainville, théologienne, exposera sa vision de la présence des femmes en Église aujourd'hui.

En après-midi trois prêtres parleront du travail des femmes en pastorale. Chaque panel sera suivi d'un échange avec les panélistes afin de connaître comment nous pouvons être audacieux, audacieuses pour l'avenir.

**CETTE ACTIVITÉ SE DÉROULERA À L'HÔTEL RIMOUSKI (225 BOUL. RENÉ LE-PAGE EST) LE 8 MARS 2017** à partir de 8 h 45. L'inscription + dîner au coût de 10.00\$ est nécessaire à cause des réservations. La date limite d'inscription est le 27 février 2017. Par téléphone: Mme Francine Larrivée 418-723-4765, par courriel: servdiocriki@globetrotter.net

*Affaires religieuses par Reynald Ouellet,  
personne relais.*

## BIBLIOTHÈQUE

Pour faire suite au cours de dessin **session 1** de 2016, la **session 2** sera donnée à la bibliothèque à compter du 23 février 2017, grâce aux subventions accordées par de la MRC, Les Bardeaux Lajoie Inc. et la municipalité de Saint-Eusèbe. Nous les en remercions.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe, s.v.p. téléphonez à  
Jacqueline Beaulieu (418 899-6203) ou à  
Gisèle Bolduc (418 899-6251) avant le 20 février.



Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous les mercredis de 19 heures à 20 heures. Actuellement, vous pouvez y visiter une exposition sur l'Écosse.

L'hiver est une bonne saison pour la lecture... Profitez-en.

Pour les élèves du primaire, ne pas oublier de rapporter votre coupon-réponse pour participer au Club de lecture d'été Desjardins 2017 lors de votre visite à la bibliothèque le 16 février prochain ou au plus tard, le 2 mars 2017.

Gisèle Bolduc, responsable

---

## ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-EUSÈBE.

**Le Carnaval d'hiver organisé par l'Association sportive  
aura lieu du 3 au 5 mars 2017.**

### **Vendredi 3 mars**

Randonnée de raquettes nocturne et  
Glissade aux flambeaux

### **Samedi 4 mars**

Tournoi de ballon sur glace  
Glissade, Maquillage  
Promenade à chevaux  
Tire d'érable  
Chansonnier, Feu de camp  
Patinage

### **Dimanche 5 mars**

Brunch  
Tournoi de Charlemagne  
Concours d'habiletés



**Venez jouer dehors avec nous !**

## PATINOIRE ET LE CENTRE DES JEUNES

### Horaire régulier

Jeudi : 18 h 30 à 22 h

Vendredi : 18 h 30 à 22 h

Samedi : 13 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 22 h

Dimanche : 13 h à 17 h.

### Bon hiver!

---

### CHEVALIERS DE COLOMBS

N'oubliez pas le Bingo des Chevaliers de Colomb de Saint-Eusèbe le samedi **11 février 2017** à la salle l'Envol à compter de 19 h 30. Les profits retournent dans la communauté. Répandez le message aux amateurs. Nous espérons une bonne participation.



---

### Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay 2017, 24<sup>e</sup> édition.

L'Édition 2017 se tiendra du 11 au 19 février 2017, au Salon de Quilles Témis, à Témiscouata-sur-le-Lac.

Pour vous inscrire, vous devez former une équipe de quatre (4) et composer le numéro suivant : 418 854-1360.

Pour la somme de 20,00\$ par personne, venez vous amuser avec nous pour une bonne cause!

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous portez à cette demande et à cette cause.





Centre de mise en valeur  
des Opérations Dignité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Première projection du documentaire *Terres Promises*

**Esprit-Saint, mardi 7 février 2017** - Le documentaire *Terres Promises* sera présenté en premier en clôture du carnaval d'Esprit-Saint, dimanche le 12 février à 15 h 30 à la salle Desjardins du Centre des Loisirs.

Coproduit par CogecoTV Rimouski et le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité, *Terres promises* dresse un parallèle entre ce qui a fait réagir et rêver une génération dans les hautes terres de l'Est-du-Québec lors du mouvement des Opérations Dignité et ce qui se trame 40 ans plus tard au cours de la décennie 2010.

Dans les années 1960, la misère gagne du terrain dans les hautes terres de l'Est. La génération des baby-boomers atteint l'âge adulte et revendique sa place. Mais la ressource forestière s'épuise et les terres disponibles se font plus rares. Les politiques familiales du gouvernement, endossées par le clergé, qui avaient fourni la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie forestière, avaient rempli leur mission avec une forte croissance démographique. Mais avec la mécanisation des opérations tant forestières qu'agricoles, cette main-d'œuvre abondante n'est plus désirée.

Déçue par des promesses non tenues, la population s'insurge. Début des années 70, il y a une nécessité d'agir et des projets émergent. Plus de quarante ans plus tard, les populations résilientes du monde rural explorent de nouvelles pistes pour pallier le désengagement des gouvernements. Y-a-t-il des similitudes entre ces deux époques? Les générations partagent-elles les mêmes rêves? Par-delà le temps, les politiques, l'évolution informatique et technologique, les enjeux liés au territoire habité ont-ils changé?

*Terres promises*, c'est un documentaire qui donne la parole à des actrices et des acteurs du territoire, politiques, professionnels ou simples citoyens qui font le présent et imaginent l'avenir d'un monde rural trop souvent négligé. Voix d'hier, avec des témoignages inédits de Jacques Parizeau et Jocelyn Bérubé, et voix d'aujourd'hui s'entremêlent pour dire les défis, les victoires et la fierté d'appartenir à un coin de pays.

Le documentaire sera diffusé dès le 12 février sur les ondes de différentes télévisions communautaires dans l'Est-du-Québec.



COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## Défi OSEntreprendre : la MRC de Témiscouata invite les nouveaux et futurs entrepreneurs à s'inscrire!

**Témiscouata-sur-le-Lac, le 10 janvier 2017-** La MRC de Témiscouata est heureuse de donner le coup d'envoi à la 19<sup>e</sup> édition du **Défi OSEntreprendre** dans la catégorie Création d'entreprise qui comprend trois échelons: local, régional et national. De nombreux prix récompenseront les lauréats et ce, à chacun des échelons. Il est aussi possible de s'inscrire dans la catégorie Transmission d'entreprise. Tous les nouveaux et futurs entrepreneurs sont invités à s'inscrire avant mardi le 14 mars 2017 à 16h00.

### Mettre en valeur les initiatives entrepreneuriales

Ce concours vise à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales afin de susciter le désir d'entreprendre et de contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère! Pour sa mise en œuvre, il peut compter sur la mobilisation de plus de 350 agents responsables de sa réalisation dans les 17 régions du Québec. Un ingrédient-clé de sa réussite! *«En plus de générer des emplois chez nous, la création d'entreprises est essentielle à notre développement économique!»* indique madame Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata. *« Nous avons grandement besoin de gens passionnés et créatifs qui savent faire preuve d'audace et mettre en œuvre leurs idées! »* ajoute-t-elle.

### Une participation record en 2017

Au classement des 17 régions administratives du Québec selon le prorata de la population, le Bas-Saint-Laurent était au 1<sup>er</sup> rang pour le volet Entrepreneuriat étudiant et au 2<sup>e</sup> rang pour le nombre de projets déposés au volet Création d'entreprise, rejoignant plus de 4 050 participants bas-laurentiens.

### Comment participer?

Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux sont accessibles sur le site Internet. Les personnes intéressées doivent se rendre sur le site [www.OSEntreprendre.quebec](http://www.OSEntreprendre.quebec) et suivre les directives. Il est possible de s'inscrire en ligne dans l'une ou l'autre des sept catégories officielles du Défi OSEntreprendre.

### Osez entreprendre et... lancez-vous le Défi!

Le compte à rebours est commencé! La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mardi 14 mars 2017 à 16h00. Une activité de remise de prix aura lieu en avril prochain et couronnera les lauréats à l'échelon local. Ceux-ci poursuivront le défi au régional et peut-être même au national. Pour des informations supplémentaires au sujet des catégories Création d'entreprise et Transmission d'entreprise, communiquez avec monsieur Étienne Malenfant, conseiller en développement économique à la MRC de Témiscouata au 418-899-6725 ou sans frais : 1-877-303-6725 poste 4432, par courriel au [emalenfant@mrctemis.ca](mailto:emalenfant@mrctemis.ca) .

-30-

Source : Caroline Chassé, directrice des communications et de la culture, MRC de Témiscouata, 418-899-6725 poste 4411, [cchasse@mrctemis.ca](mailto:cchasse@mrctemis.ca)

Informations : Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata, 418-899-6725 poste 4402.

RÉGIONALES



## Mise à jour annuelle du répertoire des entreprises de la MRC de Témiscouata : y êtes-vous inscrit?

**Témiscouata-sur-le-Lac, le 20 janvier 2017-** La MRC de Témiscouata procède actuellement à la mise à jour annuelle de son répertoire des entreprises qui rassemble plus de 1 500 inscriptions d'entreprises et d'organismes présents sur le territoire des dix-neuf municipalités. Il peut être consulté en tout temps sur le site Internet du Service de développement de la MRC:

[www.developpement.mrctemiscouata.qc.ca](http://www.developpement.mrctemiscouata.qc.ca).

### Êtes-vous inscrit dans le répertoire?

La MRC de Témiscouata fait un appel à tous dans le but d'actualiser les données tout en s'assurant que l'ensemble des entreprises y figurent et que les informations sont à jour. Pour consulter le répertoire dans la section du Service de développement du site de la MRC de Témiscouata, voici le lien direct :

[www.developpement.mrctemiscouata.qc.ca/repertoire-des-entreprises-a-témiscouata](http://www.developpement.mrctemiscouata.qc.ca/repertoire-des-entreprises-a-témiscouata)

Si votre entreprise ou organisme ne s'y trouve pas ou qu'il y a des modifications à apporter, vous pouvez remplir en ligne le *formulaire de modification* : [www.developpement.mrctemiscouata.qc.ca/modification](http://www.developpement.mrctemiscouata.qc.ca/modification) ou encore contactez: Claudine Boucher, conseillère en communication et promotion touristique au [cboucher@mrctemis.ca](mailto:cboucher@mrctemis.ca) ou par téléphone au : 418 899-6725 ou 1 877 303-6725, poste 4412.

-30-

Information : Guylaine Sirois, préfet, élue au suffrage universel, MRC de Témiscouata, 418 899-6725 #4402

Source : Claudine Boucher, conseillère en communication et promotion touristique, 418-899-6725 #4412, [cboucher@mrctemis.ca](mailto:cboucher@mrctemis.ca)

### Prévention incendie

*Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.*

**Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et à couvercle métallique**

**Attention!** Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone ;c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.





## DROIT à l'inviolabilité de sa personne

L'utilisateur a le droit à l'inviolabilité de sa personne et à la reconnaissance de son autonomie. (art. 1 Charte québécoise, art. 3 et 10 C.c.Q. ; art. 3 par 3 LSSSS)

On ne peut lui administrer des soins sans son consentement, sauf en cas d'urgence. (art. 9 LSSSS ; art. 11 et 13 C.c.Q. exception d'urgence)

**En aucun cas, l'utilisateur ne peut faire l'objet de représailles, de discrimination ou de contrainte. (art. 71 al. 9 Charte québécoise ; art. 73 LSSSS)**



## DROIT au consentement aux soins

L'utilisateur a le droit de consentir aux soins qui lui sont prodigués pour tout examen, prélèvement, traitement ou pour toute autre intervention (art. 9 LSSSS, art. 11 C.c.Q.).

Le droit au consentement inclut celui de refuser les soins (art. 9 LSSSS).

Le consentement doit être donné de façon libre et éclairée. Ce droit a pour prérequis le droit à l'information (art. 1399 et 10 C.c.Q.).

En cas d'inaptitude, le consentement doit être donné par un tiers autorisé (sauf en cas d'urgence) (art. 9 LSSSS; art. 11 et 15 C.c.Q.).

## DROIT au consentement aux soins

L'utilisateur a le droit de consentir aux soins qui lui sont prodigués pour tout examen, prélèvement, traitement ou pour toute autre intervention (art. 9 LSSSS, art. 11 C.c.Q.).

Le droit au consentement inclut celui de refuser les soins (art. 9 LSSSS).

Le consentement doit être donné de façon libre et éclairée. Ce droit a pour prérequis le droit à l'information (art. 1399 et 10 C.c.Q.).

En cas d'inaptitude, le consentement doit être donné par un tiers autorisé (sauf en cas d'urgence) (art. 9 LSSSS; art. 11 et 15 C.c.Q.).





## Commission scolaire du fleuve-et-des-Lacs Période d'inscription à l'École Saint-Eusèbe

Pour l'année scolaire 2017-2018, la période d'inscription sera du **1<sup>er</sup> février au 26 février 2017**.

L'élève qui a atteint l'âge de 4 ans avant le 1er octobre 2017 est admis au préscolaire 4 ans. Une demande de dérogation est impossible.

L'élève qui a atteint l'âge de 5 ans avant le 1er octobre 2017 est admis au préscolaire 5 ans temps plein. Une demande de dérogation est possible.

### ***Pour une première inscription à la Commission scolaire :***

Le détenteur de l'autorité parentale doit se présenter à l'école primaire de son secteur de résidence **entre 8h00 et 16h00 le jeudi (ou appeler la secrétaire)** avec l'original du certificat de naissance (grand format).

Claudine Beaulieu,  
directrice de l'École Saint-Eusèbe

---

### **La Fondation Mobilys, l'école Notre-Dame et les écoles Beaucourt et Saint-Eusèbe s'unissent pour la persévérance scolaire**

**Témiscouata-sur-le-Lac, le 6 février 2017** – Les écoles Notre-Dame (Témiscouata-sur-le-Lac) Beaucourt (Packington) et Saint-Eusèbe diffuseront dorénavant leurs projets visant à soutenir la persévérance scolaire par le biais de la vitrine interactive créée par la Fondation Mobilys.

La directrice de ces écoles, Claudine Beaulieu, souligne : « C'est avec enthousiasme que les écoles participent au projet rassembleur de la Fondation Mobilys. En visitant les sites des écoles aux adresses [www.mobilys.org/notredame](http://www.mobilys.org/notredame), [www.mobilys.org/ecolebeaucourt](http://www.mobilys.org/ecolebeaucourt), et [www.mobilys.org/sainteusebe](http://www.mobilys.org/sainteusebe), la communauté pourra découvrir les projets qui y sont développés, apprécier la créativité des élèves et alimenter la passion des jeunes en devenant ambassadrice de leur persévérance scolaire. »

La Fondation Mobilys considère que la réussite et la persévérance scolaires constituent des priorités collectives. Elle se donne pour objectif d'appuyer les établissements scolaires en mettant de l'avant les réalisations propres à chaque école afin de favoriser l'implication directe des citoyens et des entreprises de chaque milieu en faveur de la persévérance scolaire.

### Renseignements :

Claudine Beaulieu, directrice, 418 854-6643, poste 2521 / [Claudine.Beaulieu@csfl.qc.ca](mailto:Claudine.Beaulieu@csfl.qc.ca)

### Source :

Catherine Boulay, directrice Secrétariat général et communications, 418 854-2370, poste 2104 / [boulayc@csfl.qc.ca](mailto:boulayc@csfl.qc.ca)





## LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



**CONSIDÉRANT** que la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

**CONSIDÉRANT** que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

**CONSIDÉRANT** que malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont encore 9,9 % des jeunes Bas-laurentiens qui décrochent avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire ;

**CONSIDÉRANT** que la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi ;

**CONSIDÉRANT** que le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

**CONSIDÉRANT** que la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région ;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Gilles Pellerin

Appuyé par : Rémi Bossé

Et résolu,

De déclarer la 3<sup>e</sup> semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;

D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à la direction de COSMOSS Bas-Saint-Laurent.

**Adoptée à l'unanimité**





AU PROFIT DE LA FONDATION DU CHU DE QUÉBEC  
**SOUPER SPAGHETTI BÉNÉFICE**

**POUR LES GRANDS BRÛLÉS**

L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE L'EST DU QUÉBEC VOUS CONVIE  
 AU SOUPER BÉNÉFICE ANNUEL DESTINÉ À L'UNITÉ DE SOINS DES  
 GRANDS BRÛLÉS DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS DU CHU DE  
 QUÉBEC.



SAMEDI 25 février 2017 À LA SALLE MUNICIPALE  
AU 12, RUE DE L'ÉGLISE À SAINT-MARC-DU-LAC-LONG  
À 17H00



COÛT : 5\$ (12 ANS ET MOINS)

10\$ (ADULTE)

VENEZ ENCOURAGER LA CAUSE DES GRANDS  
 BRÛLÉS, C'EST UN RENDEZ-VOUS ANNUEL À NE PAS MANQUER...  
 VOUS POUVEZ ÉGALEMENT FAIRE UN DON EN ARGENT.  
 MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ. VOTRE SOUTIEN FAIT TOUTE LA  
 DIFFÉRENCE.

Pour information :

MIREILLE BOUVIER : 418-854-0245

OU VOUS ADRESSER AUPRÈS DE VOTRE SERVICE INCENDIE ET/OU CLAUDE  
 PELLETIER : 418-893-7359

***Tous les fonds amassés lors de ce souper soutiendront la  
 recherche clinique de l'équipe de l'Unité des grands brûlés parmi  
 les meilleures au monde.***





Tous les membres de l'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec et amis sont invités à participer à un après-midi de hockey qui se tiendra le samedi, 25 février à 13 h 00 à l'Aréna du Transcontinental de RivièreBleue.

Venez voir les pompiers et amis fraterniser. Prendre note que le nombre de parties se décidera selon le nombre d'inscriptions. La formation des équipes sera déterminée par un tirage au sort.

Depuis maintenant quatre ans, que les pompiers de la région maintiennent cette activité sportive. Cet exercice d'endurance musculaire et cardio-vasculaire permet d'augmenter les performances lors d'appel d'intervention incendie, est issu de mouvements de base du métier de pompier et est donc indispensable pour les saines habitudes de vie.

**POUR INFORMATION OU INSCRIPTION :**

**FRÉDÉRIC LAHEY : 418-893-5115 fred\_cool\_23@hotmail.com**

**CLAUDE PELLETIER : 418-893-7359 caserne29@hotmail.com**

**COÛT SYMBOLIQUE POUR UNE BONNE PARTIE DE PLAISIR :**

**10\$ par personne participante à la joute de hockey à compter de 13 h 00**

**VEUILLEZ RÉSERVER AVANT**

**LE 15 FÉVRIER 2017**

**TOUTE LA POPULATION EST**

**INVITÉE À VENIR LES ENCOURAGER**



« Un parcours SOUTENU, celui de la PERSONNE PROCHE AIDANTE »

Une personne proche aidante est une personne qui investit du temps sans rémunération, pour fournir de l'aide, des soins et du soutien à une personne aînée en perte d'autonomie.

**SERVICES GRATUITS – MRC TÉMISCOUATA**

- **Groupes de soutien et d'information**
- **Activités de formation et de ressourcement**
- **Information et soutien individuel**
- **Activités de sensibilisation grand public**
- **Conférence sur demande pour les organismes**
- **Prêt de documentation et recherche d'informations**

France Landry

Agente de projet et animatrice

« Un parcours RECONNU, un rôle SOUTENU »  
Centre des Femmes du Témiscouata

**418-854-2399** [p.aidants.temis@live.ca](mailto:p.aidants.temis@live.ca)



**L'APPÛJ**  
BAS-SAINT-LAURENT  
POUR LES PROCHE-AIDANTS  
D'ÂGÉS  
[www.leppuibsl.org](http://www.leppuibsl.org)



**L'APPÛJ**  
BAS-SAINT-LAURENT  
POUR LES PROCHE-AIDANTS  
D'ÂGÉS  
[www.leppuibsl.org](http://www.leppuibsl.org)



**ACTIVITÉS GRAND-PUBLICS**

**Attitudes et comportements  
avec la personne souffrant d'Alzheimer**

Animé par Louise Thériault  
de la Société Alzheimer, secteur KRT

**Le mercredi 12 avril à 13 h 30**

Au Centre des Femmes, 233-2, rue Commerciale  
à Saint-Louis-du-Haut

Invitation spéciale aux personnes proches aidantes



Pour informations ou inscription 418-854-2399

**Soi concernant les soins de fin de vie  
et l'aide médicale à mourir**

Animé par Marie-Josée Fournier, avocate  
« Centre de Justice de Proximité du BSL »

**Le jeudi 11 mai à 18 h 30**

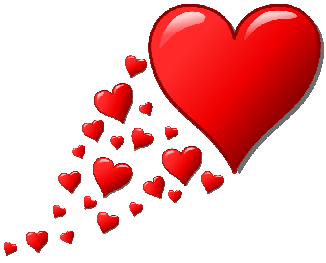
À la Maison des retraités Cascades, 1 Carré Fraser, quartier Cabano

En collaboration avec L'Appui 0151 et S'igne de vie du Témiscouata



Pour informations ou inscription 418-854-2399

**BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS**



## ÉLECTIONS MUNICIPALES AUTOMNE 2017



ÉLECTIONS 2017 : NOUS SOMMES ATTENDUES...PASSONS À L'ACTION

Comme vous le savez déjà, les prochaines élections municipales auront lieu

**Le 5 novembre 2017**

**Le centre des Femmes** vous invitent à participer à une « **Rencontre d'information** »

*Animé par Jeannine Viel*

*Le jeudi 20 avril 2017 de 19 h à 21 h*

*À l'Auberge la Dolce Vita, 2428, commerciale Sud*

*Quartier Notre-Dame-du-Lac*

*Le moment est excellent pour nous les femmes en 2017, d'unir nos compétences et de s'introduire dans les instances municipales locales.*

**Pour informations et inscription**

Téléphonez au Centre des Femmes au 418-854-2399



### PROJET CRÉATIF

#### **Au Centre des Femmes à St- Louis**

*Le mardi 28 mars à 13 h*

#### **Activité : « Le cycle de l'horloge »**

*Viens créer avec nous une HORLOGE qui va permettre :*

⇒ *D'avoir une meilleure compréhension de l'austérité gouvernementale et*

*de ses impacts sur nous*

⇒ *De soutenir une reprise de pouvoir dans toutes les sphères de notre vie*

*Inscris-toi et viens ajouter ta couleur*

*avec nous à ce beau projet*

**Pour informations et inscription**

Téléphonez au Centre des Femmes au 418-854-2399, demandez

Hélène



## PETITES ANNONCES

### MAISON À VENDRE

Maison 2 étages : 4chambres, 2 salles de bain, garage, Contactez Carl au 418 894-8759

Maison avec 4 chambres et 2 garages. Grand terrain. Contactez Serge au 418-899-6343

### MAISON À LOUER

Maison à louer, située dans le village au 240, rue Principale, 1 chambre  
Contactez Lise Chouinard au 418 714-3667 laissez un message.

### LOGEMENT À LOUER

Logement 4 1/2 au centre du village aux Habitations de Saint-Eusèbe. Pour information: Denise 418-899-0030 ou Bruno 418-899-6800.

### À VENDRE

Madame Maria Beaulieu a toujours des bas de laine et des pantoufles tricotés à la main à vendre. Téléphone : 418-899-2293.

Lit de transition à vendre, de couleur blanc, matelas 30 pouces compris. Contactez Jacqueline au 418 899-6203.

Sofa modulaire , gris souris, flambant neuf, 2 sections. N'a jamais servi, seulement 400\$.  
418 899-1728

### MONUMENT FUNÉRAIRE

Représentant pour la maison Elzéar Beaulieu & fils inc. Raymond Beaulieu : 418-899-2358

### LOGEMENT, MAISON À LOUER OU AUTRES À VENDRE

Si vous avez une maison à vendre ou à louer, un logement disponible, vous désirez vendre ou acheter un terrain, des terres à bois ou une petite ferme faites-le nous savoir soit par téléphone ou par courriel [admin@sainteusebe.ca](mailto:admin@sainteusebe.ca) et nous transmettrons vos coordonnées aux clients potentiels.

Dans le village, il y a des emplacements qui seraient propices à la construction d'une nouvelle résidence, vous désirez vendre ou acheter un terrain, avertissez-nous.

De plus, nous avons à l'occasion des appels de personnes qui cherchent des terres à bois ou une petite ferme; si vous êtes vendeur, faites-le-nous savoir soit par téléphone ou par courriel : [admin@sainteusebe.ca](mailto:admin@sainteusebe.ca).

### RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Je fais la récupération de tous les métaux. Vous avez des objets en métal à vous débarrasser ? Du vieux fer, réfrigérateur, cuisinière, cascade, aluminium, cuivre, fil électrique, batterie d'auto, etc. Je me déplace. Merci à l'avance.

Rino Dumont, 471, route 232, 418-899-2368

### APPORTEZ VOS CANNETTES

Petit rappel pour vous dire que nous ramassons toujours vos cannettes au profit du ballon-balai. Apportez-les au 245, rue Principale.

**Merci !**

Nicole Bouchard

### RÉPARATION DE VÊTEMENTS

Vous avez besoin de réparation de vêtements, vous pouvez me contacter Louise Deschamps au 418-899-6372



## TRICOTHON 2017

L'OASIS des Aînés à Saint-Eusèbe.



C'est avec plaisir que nous, les résidents de L'OASIS des Aînés de Saint-Eusèbe vous invitent à notre activité annuelle.: Le **Tricoton**. Cette activité se veut avant tout une rencontre de partage et de sociabilité.

Cette année, la confection de bas de laine ( de grandeur et de modèles variés) sera notre nouveau défi. Nous fournissons la laine. Apporter **vos 4 broches longues no 4 ou 5.**

Nous invitons tricoteurs et tricoteuses de tous les âges, débutants ou professionnels. Venez démontrer votre savoir-faire

Comme par les années passées, soyons fiers de cet initiative qui démontre bien l'implication et la participation de tous. C'est toujours un plaisir de vous accueillir et une belle occasion de vous recevoir.

**Quand : Le samedi 18 mars 2017**

**Inscription :** à partir de 9 h 30 le matin

**Coût** de participation : 10 \$ Visiteurs : 2 \$

**Arrêt :** à 12 h (*Soupe, repas léger, dessert et breuvage pour les tricoteuses*)

On reprend à 13 h

Fermeture à 15 h

**Prix de participation pour les tricoteuses.**

Pour plus de renseignements, appelez Denise au numéro : 418-899-1661, ou Nicole 418-899-2953

**Bienvenue à tous !**

**Vous avez la possibilité de visiter les lieux.**





Le samedi 11 février 2017  
Vous êtes invités à venir chanter  
avec nous!

À 14 heures  
À L'Oasis des AînéEs de Saint-Eusèbe

Les souvenirs et les sourires seront au rendez-vous,  
joignez-vous à nous!

La 13<sup>e</sup> édition de « *La journée m'enchante* » s'organise à travers toute la province,  
ailleurs au Canada et sur la planète! Un événement à ne pas manquer.



Nous fêtons aussi la Saint-Valentin!



Un vêtement rouge ou rose s.v.p.

C'est avec plaisir que nous vous invitons pour la 13<sup>e</sup> édition de « La Journée Joie m'enchante » à l'Oasis des AînéEs de Saint-Eusèbe.

Vers 14 heures, la chorale de Saint-Eusèbe offrira pour une seconde année une vague de joie à nos aînéEs.

En harmonie avec 87 groupes de chanteurs dans tous les pays. Le Bas-Saint-Laurent compte 8 groupes participants, soit à Rimouski, Rivière-du-Loup, Lac-Au-Saumon, Amqui, Mont-Joli, Saint-Michel de Squatec, Saint-Honoré, Saint-Eusèbe.

Soyez des nôtres, pour que cette vague de Joie se déferle sur tout le Québec et outre-mer!

Bienvenue à tous!

